



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclaration de manifestations festives, culturelles, ou musicales de moins de 500 personnes

Ce dossier de déclaration concerne les manifestations festives, culturelles, ou musicales rassemblant moins de 500 personnes.

Toute manifestation organisée par des personnes privées, dans un lieu qui n'est pas préalablement aménagé, ni dédié à cette fin, est soumise à déclaration préalable.

Cette déclaration dûment complétée, doit être adressée à la mairie de la commune concernée, au minimum 15 jours francs avant le début de l'événement :

- Par voie postale :

- Mairie de Saint-Pierre BP 4213 – 97500 Saint-Pierre.
- Mairie de Miquelon-Langlade , 2 rue du Baron de l'Espérance, BP 8309 – 97500 Miquelon-Langlade

- ou Par voie électronique :

- contact@msp975.fr
- mairiedemiquelon@gmail.com

Nature et description de l'événement

--

Renseignements concernant l'organisateur

Coordonnées de l'association :

Nom de l'association	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
courriel	<input type="text"/>

Identité du ou des organisateurs :

- Organisateur n° 01 :

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
courriel	<input type="text"/>

- Organisateur n° 02 :

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
courriel	<input type="text"/>

- Organisateur n° 03 :

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
courriel	<input type="text"/>

Renseignements concernant la manifestation

Lieu(x) de la manifestation :

(joindre à toutes fins utiles, un plan détaillé des lieux avec le descriptif des accès, installations, et différents dispositifs mis en place)

Date et heure de début :

Date et heure de fin :

Nombre maximum de personnes attendues (sur la totalité de la manifestation) :

Nombre maximum de personnes attendues simultanément (préciser à quel moment de la manifestation) :

Assurance

Nom de la société d'assurance :

Numéro de contrat :

Date de fin de validité :

Renseignements complémentaires :

Informations complémentaires

Si la manifestation se déroule sur la voie publique, une autorisation temporaire d'occupation du domaine public a-t-elle été sollicitée ?

OUI NON

A quelle date :

L'autorisation temporaire d'occupation du domaine public a-t-elle été accordée ?

OUI NON

Joindre l'autorisation à la présente déclaration.

Si la manifestation ne se déroule pas sur le domaine public, l'autorisation d'occuper le lieu a-t-elle été sollicitée et accordée ?

OUI NON

Joindre l'autorisation à la présente déclaration.

Dispositifs mis en place

Description des dispositions prises pour assurer la sécurité des participants :
(barriérage, emploi d'agent de sécurité privé, contrôle d'accès...)

Description des installations :

(structures mises en place, présence ou non de matières dangereuses, bouteilles de gaz, mesures de sécurité appliquées, installations électriques...)

Observations

Observations utiles à porter à la connaissance des autorités :

«Les soussignés certifient l'exactitude des renseignements figurant dans la déclaration. Ils déclarent disposer des moyens propres à assurer le caractère pacifique de cette manifestation et s'engagent à prendre toutes dispositions pour en assurer le bon déroulement jusqu'à complète dispersion.

Ils déclarent avoir pris connaissance des lois et règlements, relatifs à l'organisation d'une manifestation et à la participation délictueuse à une manifestation ou une réunion publique ou à un attroupement.

En parallèle de la présente déclaration, les organisateurs attestent qu'en cas d'occupation du domaine public, ils ont accompli les démarches relatives à l'occupation du domaine public auprès de la mairie concernée »

A

, Le

Signature(s) :